

Vous avez de l'ambition

Travaillons ensemble.

Nous
aussi.



Titre de la fonction :

Inspecteur(trice)

Période d'affichage :

Du 15 mai au 30 mai 2025

Groupe :

Cols blancs

Type d'engagement :

Affectation temporaire d'une durée de huit (8) mois.

Service :

Urbanisme

Lieu :

Saint-Jean-sur-Richelieu

Vous avez un œil aiguisé pour les détails et un fort sens de l'engagement envers la communauté?

La Ville est à la recherche d'une personne attentive et méticuleuse pour jouer un rôle clé dans auprès des citoyens. Votre travail contribuera directement à l'essor harmonieux de notre ville en veillant à ce que chaque projet respecte les normes en vigueur. Si vous aimez concilier réglementation et service à la clientèle, tout en participant au développement de votre communauté, ce poste est fait pour vous!

Les défis qui vous attendent?

- Analyser, traiter et inspecter des demandes de permis tout en assurant un suivi rigoureux des dossiers;
- Interpréter, appliquer et expliquer les lois et les règlements municipaux en répondant aux préoccupations des citoyens et des entrepreneurs;
- Émettre des avis et des constats d'infractions lorsque nécessaire;
- Participer à l'élaboration ou la modification en collaboration avec l'équipe de réglementation.

Sommaire du poste

Sous la supervision du chef de section - Permis et services aux citoyens, la personne occupant la fonction d'inspecteur(trice) est responsable d'expliquer aux citoyen(ne)s les divers règlements et lois en vigueur et

applicables, de répondre aux demandes de permis, de répondre aux diverses plaintes, d'inspecter les lieux et d'émettre des avis d'infraction lorsque nécessaire. En ce sens, elle doit valider la conformité des plans et inspecter les lieux de façon à s'assurer de l'application adéquate des lois et règlements par les citoyen(ne)s.

Elle doit également expliquer la réglementation applicable lorsqu'elle représente la Ville ou les citoyen(ne)s devant les tribunaux et lors de l'élaboration ou la modification des règlements municipaux par le Service.

Finalement, elle doit répondre à toutes autres demandes relatives au Service

Exigences:

Formation

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'aménagement et d'urbanisme, en technologie de l'architecture ou domaine connexe

Expérience

- Minimum : 3 années

Autres

- Cours santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (ASP);
- Permis de conduire, classe 5;
- Connaissances approfondies du Code national du bâtiment;
- Connaissances de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de la Loi sur la qualité de l'environnement (règlements inclus), etc.;
- Connaissances de base du français;
- Connaissances de base des logiciels Excel et Word.

Atouts

- Connaissances du Code de plomberie du Québec, du Code national de prévention des incendies et du Code civil du Québec;
- Connaissances du logiciel Accès cité territoire.

Salaire

Le salaire est établi selon la classe 11 de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols blancs), soit au taux horaire minimal de 39,74 \$ et au taux horaire maximal de 45,14 \$.

Horaire

Poste à temps complet, à raison de 32,5 heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.